

26 novembre 2018



Information aux parents

Madame, Monsieur,

Suite à une erreur de tarifs des Accueils Pré et Post Scolaires, un avoir sur les factures des mois de septembre à décembre 2018, vous sera appliqué sur les factures de février et mars 2019, en fonction de la nouvelle tarification afin de régulariser la situation.

Vous remerciant de votre compréhension.

**La Direction de l'Action
Éducative**